



Earth Alive Clean Technologies Inc.

Rapport de gestion

*Exercice terminé le 31 décembre 2018
(Préparé en date du 30 avril 2019)*

RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2018

Le rapport de gestion suivant doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers consolidés audités fournissent les informations comparatives de l'exercice précédent.

Le présent rapport de gestion ne doit pas être considéré comme complet, car il ne tient pas compte des changements pouvant survenir dans les conditions économiques, politiques et environnementales. En outre, d'autres questions peuvent se présenter et avoir une incidence sur la Société dans l'avenir. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens. Sauf indication contraire, toute l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés audités a été préparée conformément aux IFRS.

Le présent rapport de gestion a été examiné et approuvé par le comité d'audit et le conseil d'administration de la Société et est daté du 30 avril 2019.

Tels qu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes « EACT » « Earth Alive », « la Société », « nous », « son », « sa », « ses », « notre » ou « nos » font référence à Earth Alive Clean Technologies Inc., à moins que le contexte n'indique un sens différent. On peut obtenir de l'information additionnelle au sujet de la société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et à l'adresse www.cnsx.ca, sous le symbole boursier EAC.

DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ ET RENDEMENT GLOBAL

Earth Alive conçoit et fabrique des produits spécialisés respectueux de l'environnement destinés à divers secteurs, qu'elle exporte dans de nombreuses régions du monde. Earth Alive utilise les dernières innovations en technologie microbienne qui, une fois combinées à une multitude d'autres ingrédients naturels, lui permet de mettre au point des produits novateurs et durables sur le plan écologique. Earth Alive vend des spores microbiennes et bactériennes sous leur forme principale ou intégrées à des mélanges, dans des formules en poudre ou liquides prêtes à l'emploi. Earth Alive conçoit et mélange également des produits élaborés à des fins précises et fabrique des produits sous marques privées qui sont expédiés directement de son siège social à Montréal à des clients du monde entier ou par l'intermédiaire d'un de ses distributeurs ou fournisseurs de mélanges dans différents pays.

Earth Alive commercialise ses produits au Canada, aux États-Unis, dans les Caraïbes, en Amérique centrale et du Sud, en Europe, en Chine et en Afrique de l'Est et de l'Ouest, et reçoit de nombreuses demandes de renseignements sur ses produits de partout dans le monde.

Par le passé, Earth Alive comptait deux grands secteurs : Agriculture et Dust Suppression. Au premier trimestre de 2018, un examen exhaustif du budget a mené au remplacement du secteur Dust Suppression par le secteur Maintenance et Infrastructure, qui comprend le produit de nettoyage microbien polyvalent RapidAll^{MD} ainsi que la solution abat-poussière EA-1^{MD} (« EA1 ») de la Société. Les secteurs Maintenance et Infrastructure et Agriculture sont tous deux hautement spécialisés et concurrentiels, mais la demande pour les nouvelles technologies y est toujours forte. Ayant mis au point des technologies et des produits novateurs, efficaces et respectueux de l'environnement, la Société estime qu'elle est en bonne position pour pénétrer ces marchés et s'y tailler une place.

LE SECTEUR MAINTENANCE ET INFRASTRUCTURE

- Abat-poussière EA1

Le secteur Maintenance et Infrastructure de Earth Alive offre des produits microbiens biodégradables conçus principalement pour réduire la poussière et fournir des solutions de nettoyage adaptées aux défis industriels les plus complexes.

Earth Alive commercialise sa technologie abat-poussière microbienne en instance de brevet, EA1, dans le secteur de l'exploitation minière et d'autres secteurs à l'échelle mondiale en tant que solution de rechange durable et écologique aux produits chimiques nocifs tels que les chlorures et les dérivés du pétrole et au gaspillage d'eau pour la gestion des émanations de poussières nocives. La technologie microbienne d'EA1 est une solution idéale pour les sites industriels et les projets d'infrastructure routière, car elle permet l'agglomération des particules de poussière dans le sol, ce qui empêche la poussière de se propager et aide le sol à

conserver son humidité. EA1 réintroduit dans le sol certains composés microbiens naturels déjà présents dans la nature pour contrôler les émissions de poussières. EA1 réduit également la formation d'ondulations sur la surface des routes, contribue à la stabilisation du sol et améliore la traction. EA1 peut également faciliter la remise en état de routes qui ont été contaminées par des hydrocarbures et d'autres produits chimiques, facilitant ainsi la remise en état des sites. Les gouvernements, les entreprises, les militants et les communautés locales surveillent de plus en plus étroitement l'utilisation conventionnelle de produits chimiques synthétiques pour lutter contre la poussière routière. En plus d'être durable sur le plan environnemental, EA1 rend les efforts de contrôle de la poussière plus efficaces et moins exigeants en main-d'œuvre.

Certaines sociétés minières mettent à l'essai EA1 et en évaluent l'efficacité pour répondre à un large éventail de défis opérationnels. Au cours du dernier exercice, Earth Alive a réorienté ses efforts de commercialisation d'EA1, dont l'efficacité a été démontrée dans divers contextes pour résoudre les problèmes liés à la poussière dans le secteur minier, en développant une série d'utilisations et en élargissant son offre de produits à un bassin d'utilisateurs et de secteurs beaucoup plus étendu.

En novembre, la société a conclu une transaction avec une grande société minière afin de procéder à un essai commercial de six mois de l'abat-poussière EA1 à l'un de ses sites d'exploitation, pour des ventes totales de 200 000 \$ US.

Suite à la réussite de cet essai commercial de trois mois, la société minière a passé des commandes supplémentaires d'un montant de 2 600 000 \$ pour 2019. D'autres contacts ont été pris avec d'importantes sociétés minières de par le monde, qui se montrent de plus en plus intéressées par les avantages que procure ce produit.

De plus, Earth Alive a réalisé un essai à petite échelle sur un site appartenant au distributeur de ses produits agricoles au Québec, qui consistait à appliquer de l'EA1 en petite concentration afin d'en évaluer la performance sur des chemins moins achalandés. Le produit a été appliqué en octobre 2018, et malgré les pluies abondantes de l'automne, l'EA1 n'a pas été éliminé et a conservé son efficacité pour le contrôle de la poussière pendant 30 jours.

Notre partenaire en France, qui a déjà testé et utilisé l'EA1 dans le passé, a acheté de l'EA1 au troisième trimestre de 2018 pour effectuer un test sur un site situé en France. Bien que le test, dont la durée prévue est de 10 mois, soit toujours en cours, les commentaires des techniciens sont jusqu'à présent très positifs.

L'EA1 a fait l'objet d'un accord de vente et de distribution avec Polimerrus LLC, un important distributeur russe de produits spécialisés et fournisseur de services de consultation dans le domaine des engrais biologiques et chimiques et du contrôle des poussières, et avec Bios-Fair Distribution SA, une société suisse spécialisée dans le développement de produits biologiques novateurs. Le produit est actuellement à l'étude par l'institut panrusse de recherche en hygiène ferroviaire en vue de son approbation pour la commercialisation sur le territoire russe.

L'EA1 et Earth Alive se sont distingués lors du Mining Cleantech Challenge 2019 au Colorado, aux États-Unis, où la Société s'est classée au deuxième rang pour ses solutions novatrices aux problèmes du secteur minier.

L'équipe du secteur Maintenance et Infrastructure met sur pied un projet de recherche visant à mettre au point d'autres formules de produits abat-poussière à partir de la formule actuelle. L'objectif est double : 1. Mettre au point une formule mieux adaptée aux chemins ruraux et agricoles où il y a très peu de circulation. 2. Établir des méthodes permettant d'améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement actuelle.

- Nettoyant microbien RapidAll

Le produit de nettoyage microbien RapidAll de Earth Alive est 100 % biologique et biodégradable. La formule microbienne avancée de RapidAll élimine de façon sécuritaire et efficace les huiles et graisses de toutes les surfaces, dont l'équipement mécanique, les générateurs et les planchers contaminés. La formule à base de microorganismes de RapidAll a été spécifiquement mise au point pour le nettoyage en profondeur des hydrocarbures et leur dégradation.

En août 2018, la Société a conclu une entente de distribution exclusive avec un important conglomerat de Beijing pour la distribution de RapidAll en Chine.

LE SECTEUR AGRICULTURE

Le secteur Agriculture propose des produits écologiques destinés au commerce de détail et à un usage industriel, comme des biofertilisants (inoculants pour le sol) et des amendements de sol. Earth Alive commercialise l'Activateur de Sol^{MD}, biofertilisant pour tout type de culture composé de microorganismes et approuvé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), sur le marché mondial des fertilisants. L'Activateur de Sol^{MD} a reçu la mention « certifié biologique par ECOCERT ». Les activités du secteur Agriculture sont cycliques, et la Société cherche à ne plus dépendre de ces fluctuations saisonnières en exportant ses produits dans plusieurs régions partout dans le monde. L'Activateur de Sol^{MD}, qui fait actuellement l'objet d'une évaluation, est conçu pour une utilisation à grande échelle sur divers types de cultures dans des exploitations agricoles biologiques et non biologiques en Afrique, en Amérique latine, aux États-Unis et au Canada. Le produit est enregistré dans plus de 40 États

américains et est distribué partout aux États-Unis et au Canada par l'entremise d'un réseau de distribution à l'échelle continentale. La Société assure également la distribution en ligne de l'Activateur de Sol par Amazon.com et Amazon.ca.

En 2017, Earth Alive a commercialisé un nouveau biofertilisant, Dr. Marijane. Il s'agit d'un probiotique racinaire entièrement biologique qui peut accroître de 28 % le rendement de la culture du cannabis. Les tests et la validation scientifiques ont commencé en 2014, et son efficacité a été confirmée à maintes reprises par des producteurs autorisés au cours de la dernière année. Actuellement, Dr. Marijane est offert aux producteurs au Canada et dans certaines régions des États-Unis. En Amérique latine, Dr. Marijane est disponible en Colombie et au Chili.

Earth Alive a récemment obtenu la mention « certifié biologique » d'OMRI pour son vermicompost GRO4, qui fournit une forte concentration de nutriments facilement assimilables et qui est riche en azote, en phosphore et en potassium. Ce produit contient une multitude d'organismes, incluant des bactéries, qui travaillent de concert pour maximiser les nutriments disponibles et les transformer en nourriture pour les plantes et aide à soutenir une structure de sol active et équilibrée.

Earth Alive a lancé l'Initiative Fibre Durable pour soutenir les producteurs de cultures de fibres en Amérique du Nord, en Afrique et en Amérique latine. L'objectif est de développer des méthodes de production durables améliorées pour des cultures telles que le chanvre et le coton. Des tests sont en cours au Canada, aux États-Unis et en Colombie.

Au cours des premiers mois de 2019, EACT a conclu un partenariat avec Root Rescue en vue d'acquérir de nouvelles technologies qui seront intégrées à sa plateforme Le Sol d'Abord. La Société a inclus les mycorhizes de Root Rescue dans son portefeuille de produits et son système de distribution.

RESSOURCES

La vente des technologies d'Earth Alive requiert un personnel hautement qualifié, et la Société dispose de personnes possédant ces compétences. Elles ont pu parfaire leur expertise au cours des quatre dernières années, à mesure que la Société développait ses technologies. Des personnes hautement qualifiées ont également intégré l'équipe à la suite de l'acquisition de LFP Solutions et à l'issue d'un processus d'embauche; c'est le cas de l'agronome en chef. En ce qui concerne les pays où la Société offre ses produits, des agronomes recrutés sur place sont formés aux technologies d'Earth Alive et bénéficient d'un soutien pour servir efficacement les clients locaux dans le cadre de leurs fonctions.

De plus, Earth Alive a conclu des accords avec des mélangeurs qui combinent des matières premières avec les ingrédients de la Société selon les formules qu'elle possède en propriété exclusive.

Actuellement, les produits d'Earth Alive sont distribués dans sept pays, à titre non exclusif. Quatre nouveaux distributeurs terminent les transferts d'enregistrement, installent des parcelles de démonstration et finalisent les accords juridiques pour inclure les produits agricoles d'Earth Alive à leurs gammes de produits.

Earth Alive a récemment signé un contrat pour la distribution de l'Activateur de Sol^{MD} au Nigéria, où l'enregistrement et les essais commerciaux sont en cours.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

En dollars	Trimestre terminé		Exercice terminé le 31 décembre		
	le 31 décembre				
	2018	2017	2018	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	350 321	158 203	1 432 287	449 108	957 733
Marge brute	79 592	62 208	430 284	88 958	407 684
Perte globale nette	(971 347)	(1 223 705)	(3 511 705)	(3 149 555)	(2 386 801)
Par action – de base	(0.008)	(0.011)	(0.031)	(0.028)	(0.025)
Par action – après dilution	(0.008)	(0.011)	(0.031)	(0.028)	(0.025)

	Exercice terminé le 31 décembre		
	2018	2017	2016
	\$	\$	\$
Total de l'actif	1 180 333	1 672 795	2 538 452
Total du passif	3 374 891	1 860 305	240 811
Capitaux propres	(2 194 558)	(187 510)	2 297 641

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Nominations d'administrateurs et de dirigeants

- Le 5 mars 2018, la Société a annoncé la nomination de M. Ousmane Paye au conseil d'administration. M. Paye apporte une expérience et un point de vue différents au conseil d'administration, ainsi qu'une connaissance approfondie des affaires internationales. Il a mené une brillante carrière diplomatique et a récemment été ambassadeur du Sénégal au Canada. Avant sa nomination au Canada, M. Paye a tenu, de 2002 à 2015, le rôle de conseiller spécial du Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et celui d'ombudsman et d'envoyé spécial du Secrétaire général lors de la crise en Afrique. De 2003 à 2014, il a été le chef de la délégation de l'OIF à l'Assemblée générale des Nations Unies et à la Conférence générale de l'Union africaine.
- Le 25 avril 2018, la Société a annoncé la nomination de M. Steve Saviuk au conseil d'administration. M. Saviuk a débuté sa carrière en comptabilité chez KPMG. Il s'est rapidement tourné vers le domaine de l'investissement du capital-risque grâce à ManiTex Capital Inc., une entreprise qu'il a cofondée il y a plus de 30 ans et qui investit encore activement dans des sociétés émergentes axées sur les sciences de la vie, les énergies renouvelables et le développement durable. Il a également cofondé Valeo Pharma en 2003. À ses débuts, la société se spécialisait dans l'obtention de licences de marques établies et aujourd'hui, grâce à la transformation entamée par M. Saviuk, elle est une société pharmaceutique canadienne à services complets et à croissance rapide. Il a également contribué à la vente de certains actifs à Valeant Canada. Outre son expérience à des postes de direction, M. Saviuk est bien au fait des questions de gouvernance, lui qui a siégé à de nombreux conseils d'administration de sociétés ouvertes et fermées.
- Le 26 juin 2018, la Société a annoncé la nomination de M. Michael Warren au conseil d'administration. M. Warren a été nommé président-directeur général d'Earth Alive en mai 2014. Membre de l'équipe de la direction d'Earth Alive depuis 2014, il s'est distingué par sa capacité à cerner constamment des concepts commerciaux innovateurs et à les lancer sur le marché, tout en mettant l'accent sur des produits respectueux de l'environnement. M. Warren détient un diplôme en affaires de l'Université Bishop et, avant de se joindre à Earth Alive, il a fondé LFP Solutions, une entreprise de distribution d'intrants biologiques pour le sol, où il a acquis son expertise opérationnelle et en gestion.

- Le 11 octobre 2018, la Société a annoncé la nomination de Mme Ann Catherine Barnes au conseil d'administration. Mme Barnes a agi à titre de conseillère juridique pour de nombreuses sociétés ouvertes et fermées qui sont des chefs de file dans leur secteur, y compris la Financière Manuvie, Cott Corporation, Alliance Atlantis, TSN et Insight Sports Media. Sa pratique était axée sur le droit des sociétés, le droit commercial et le droit de la propriété intellectuelle. Sa passion pour les affaires et le domaine de la santé l'ont poussée vers l'entrepreneuriat et, ultimement, la création d'un certain nombre de sociétés canadiennes de production de superaliments. C'est Mme Barnes qui a introduit les graines de chia dans les marchés d'alimentation canadiens. Elle a aussi été chef de la direction et porte-parole de l'une des premières sociétés de superaliments à base chanvre : Mum's Original Inc. La curiosité de Mme Barnes à l'égard de la qualité alimentaire et de la culture du chanvre l'a portée à s'intéresser aux avantages potentiels de la culture du cannabis. Pionnière du secteur du cannabis, Mme Barnes a cofondé et exploité le premier centre de production autorisée par Santé Canada de cannabis médical au Canada : Peace Naturals Project Inc. Elle a été présidente du conseil d'administration pendant plus de cinq ans avant de vendre sa participation majoritaire de Peace Naturals à Cronos Group Inc. Mme Barnes continue sa campagne pour promouvoir la santé, le mieux-être et la responsabilité environnementale.

Émission d'actions et de titres convertibles

Au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2017, la Société a émis 100 000 actions ordinaires à la suite de l'exercice de bons de souscription d'actions au prix d'exercice de 0,20 \$ par action.

Au cours du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2017 : En avril, la Société a émis 1 050 000 actions ordinaires à la suite de l'exercice de bons de souscription d'actions, au prix d'exercice de 0,20 \$ par action et, en mai, a émis 48 300 actions ordinaires à la suite de l'exercice de 48 300 options au prix d'exercice de 0,13 \$ par action.

Au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2017 : Le 25 septembre 2017, la société a conclu une lettre d'intention avec Groupe Lune Rouge Inc. prévoyant l'achat de 1,5 M\$ du financement d'un montant maximal de 3 M\$ en titres de créance convertibles émis par la Société. Les débentures convertibles garanties (les « débentures ») portent intérêt à 15 % par année, et les intérêts et le capital sont payables à la date d'échéance du 11 octobre 2019. Les débentures peuvent être converties en actions ordinaires de la Société, au gré du porteur, à un prix de conversion de 0,35 \$ par action. Les débentures sont accompagnées de bons de souscription ayant un prix d'exercice de 0,25 \$ pour une durée de cinq (5) ans. La quantité de bons de souscription (les « bons de souscription ») émis est fondée sur la valeur future de la débenture (à l'échéance) divisée par le prix de conversion de 0,35 \$. Les débentures sont garanties par des droits sur l'ensemble des droits de propriété intellectuelle de la Société.

Au cours du quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2017 :

- Le 11 octobre 2017, la Société a complété avec Groupe Lune Rouge Inc. une première tranche de financement d'un montant de 500 000 \$, dans le cadre de l'émission de débentures, et a émis 1 924 787 bons de souscription.
- Le 29 novembre 2017, la Société a complété une deuxième tranche de financement d'un montant de 1 065 000 \$, dans le cadre de l'émission de débentures, et a émis 4 019 114 bons de souscription à plusieurs investisseurs.
- Le 19 décembre 2017, la Société a octroyé 3 000 000 options à un consultant. Les options ont un prix d'exercice de 0,35 \$ et sont valides pour cinq ans; 1 500 000 options ont été immédiatement acquises et les options restantes ont été acquises en décembre 2018. La juste valeur de ces options a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation de Black et Scholes et des hypothèses suivantes : un taux de volatilité de 145 %, un taux d'intérêt sans risque d'environ 1,76 %, une durée de vie prévue de cinq (5) ans et aucun rendement en dividende. Une charge de rémunération à base d'actions de 123 000 \$ a été comptabilisée en 2017 et une autre charge de 123 000 \$ en 2018.
- Le 29 décembre 2017, la Société a complété une troisième tranche de financement au montant de 175 000 \$, dans le cadre de l'émission de débentures, et a émis 652 264 bons de souscription à plusieurs investisseurs.

Au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2018 :

- Le 31 janvier 2018, 200 000 options ont été exercées au prix de 0,10 \$ par option, pour un montant total de 20 000 \$.
- Le 5 mars 2018, 300 000 options ont été octroyés à Ousmane Paye, récemment nommé au conseil d'administration. Le prix d'exercice des options est de 0,35 \$, et leur durée est de cinq ans. La moitié des options a été acquises immédiatement, l'autre moitié sera acquises le 5 mars 2019.
- Le 9 mars 2018, 200 000 options ont été exercées au prix de 0,10 \$ par option, pour un montant total de 20 000 \$.

Au cours du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2018 :

- Le 27 avril 2018, la Société a complété une quatrième tranche de financement pour un montant de 333 000 \$, dans le cadre de l'émission de débentures, et a émis au Groupe Lune Rouge Inc. 1 182 346 bons de souscription.
- En mai 2018, 1 050 000 options ont été exercées au prix de 0,10 \$ par option, pour un montant total de 105 000 \$.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2018 :

- Le 12 septembre 2018, la Société a complété la dernière tranche avec Groupe Lune Rouge Inc., pour un montant de 667 000\$ dans le cadre de l'émission de débentures, et a émis 2 240 246 bons de souscription.
- Le 13 septembre 2018, 300 000 options ont été exercées au prix de 0,10 \$ par option, pour un montant total de 30 000 \$.
- Le 20 septembre 2018, Earth Alive a attribué 3 904 000 options à des employés, administrateurs, dirigeants et consultants. Les options ont un prix d'exercice de 0,35 \$ et sont valides pour cinq ans. De ces options, 3 000 000 pouvaient être immédiatement exercées, 804 000 seront acquises en septembre 2019 et 100 000 le seront en septembre 2020. La juste valeur de ces options a été estimée à l'aide du modèle d'évaluation de Black et Scholes et des hypothèses suivantes : un taux de volatilité de 151 %, un taux d'intérêt sans risque d'environ 2,32 %, une durée de vie prévue de cinq (5) ans et aucun rendement en dividende.

Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2018 :

- Le 1^{er} octobre 2018, la société a octroyé 300 000 options à Ann Catherine Barnes, récemment nommée au conseil d'administration. Le prix d'exercice des options est de 0,35 \$, et leur durée est de cinq ans. Un tiers des options ont été immédiatement acquises. Un tiers des options seront acquises le 1^{er} octobre 2019 et un tiers le sera le 1^{er} octobre 2020.
- Le 16 novembre 2018, la Société a réalisé un placement privé sans intermédiaire dans le cadre duquel elle a vendu 2 272 727 unités au prix de 0,22 \$ chacune, pour un montant total de 500 000 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions ordinaires. Chaque bon de souscription entier donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'Earth Alive au prix de 0,35 \$, pendant une période de 24 mois. La juste valeur des actions ordinaires de 208 434 \$ a été déterminée en soustrayant les coûts d'émission des actions de 2 930 \$ et la valeur des bons de souscription d'actions ordinaires de 288 636 \$ compris dans les unités.

Événements postérieurs à la date de clôture

Le 22 février 2019, la Société a réalisé un placement privé et a émis 4 545 454 unités au prix de 0,22 \$ chacune, pour un produit total de 1 000 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription, chaque bon de souscription donnant à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,25 \$, pendant une période de 36 mois suivant la clôture du placement privé. Le Groupe Lune Rouge Inc., initié de la Société, a participé au placement privé et a acheté 1 750 000 unités, pour un prix de souscription total de 385 000 \$, portant ainsi sa participation de 21 228 572 actions ordinaires à 22 978 572 (soit 19,27 % des actions ordinaires en circulation et 26,63 % en supposant l'exercice de la totalité de ses titres convertibles en circulation).

PERSPECTIVES

Earth Alive en est aux premières étapes de la commercialisation, et la Société s'efforce de trouver des clients supplémentaires à l'échelle mondiale pour son abat-poussière, EA1, et son biofertilisant pour l'agriculture, l'Activateur de Sol^{MD}. La direction est optimiste quant aux perspectives à court et à moyen termes et anticipe des commandes de produits importantes.

ÉVENTUALITÉS

Le 6 septembre 2017, la Société et trois membres du conseil d'administration ont reçu un avis officiel de M. David Gilmour, qui leur demandait sa réintégration au poste de chef de la direction ou une rémunération monétaire de 5 000 000 \$. La question a été réglée entre les parties et la poursuite a été abandonnée le 21 février 2018.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET RÉSULTATS ANNUELS

Comparaison des trimestres et des exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018, Earth Alive a subi une perte nette de 1 052 164 \$ comparativement à une perte nette de 1 223 705 \$ pour la même période en 2017. Le total des charges d'exploitation pour la période s'est établi à 914 510 \$, contre 1 342 539 \$ pour la même période en 2017. Les frais financiers nets pour la période ont été de 217 763 \$, contre 84 509 \$ pour la période correspondante en 2017.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, Earth Alive a subi une perte nette de 3 511 705 \$ comparativement à une perte nette de 3 149 555 \$ pour la même période en 2017. Le total des charges d'exploitation pour la période s'est établi à 3 307 536 \$, contre 3 259 438 \$ pour la même période en 2017. Les frais financiers nets ont été de 679 787 \$, contre 104 487 \$ pour la période correspondante en 2017.

Produits et marge brute

Les produits sont passés à 350 321 \$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018, par rapport à 158 203 \$ pour la même période en 2017. Le secteur Maintenance et Infrastructure a réalisé sa première vente d'EA1 pour un montant de 223 095 \$ au cours du dernier trimestre de 2018. La marge brute pour le trimestre a baissé à 22,7 %, comparativement à 39,3 % pour le même trimestre de 2017. La marge brute pour le dernier trimestre de 2018 a diminué en raison d'un changement de fournisseur pour la production d'EA1. Des ajustements ont été effectués en 2019 et la marge brute est revenue à un niveau acceptable. Si nous excluons la vente d'EA1 et son coût des produits vendus, la marge brute du quatrième trimestre est de près de 37 %.

Les produits ont augmenté de 983 179 \$ à l'exercice terminé le 31 décembre 2018 par rapport à la période correspondante de 2017, en raison de l'amélioration de l'approche client/ventes, de l'intensification des efforts de vente et de la reprise des ventes du nettoyeur RapidAll. Les marges brutes tirées des produits d'exploitation du secteur Agriculture pour l'exercice sont passées à 32,6 %, comparativement à 19,8 % pour le même trimestre de 2017. La marge brute sur les produits des activités ordinaires du secteur Maintenance et Infrastructure pour l'exercice 2018 s'établit à 26,2 % pour la raison expliquée ci-dessus, aucune vente n'a été réalisée dans ce secteur en 2017.

Charges

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs au dernier trimestre de 2018 se sont élevés à 214 133 \$, contre 289 883 \$ pour la même période en 2017. Cette diminution est principalement attribuable à la restructuration de la Société. Le salaire du PDG est maintenant réparti entre les postes Frais généraux et administratifs et Ventes et marketing. Par suite du changement de directeur financier, les coûts liés à ce poste ont diminué de 50 %.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, les frais généraux et administratifs ont diminué pour s'établir à 1 044 928 \$, comparativement à 1 080 035 \$ en 2017. Les salaires ont diminué de 112 000 \$ en 2018 étant donné que la directrice financière est maintenant une consultante et que le PDG a réparti son salaire entre les postes Frais généraux et administratifs et Ventes et marketing. Les honoraires de consultation ont augmenté de 103 000 \$. Earth Alive a payé un consultant pour qu'il l'aide à trouver du financement supplémentaire pour la Société, et le consultant désigné par le conseil d'administration d'EACT a été au service de la Société pendant 12 mois comparativement à 6 mois en 2017.

En décembre 2018, un montant de 698 265 \$ a été attribué au secteur Agriculture (2017 – 487 305 \$), un montant de 115 399 \$ au secteur Maintenance et Infrastructure (2017 – 345 470 \$) et un montant de 231 264 \$ n'a été attribué à aucun secteur (2017 – 247 260 \$).

Ventes et marketing

Les charges de ventes et marketing pour le dernier trimestre de 2018 ont augmenté pour s'établir à 388 418 \$, comparativement à 158 795 \$ pour la même période en 2017. Cette augmentation s'explique principalement par le recrutement de deux nouveaux consultants et par une prime de 30 000 \$ versée à la fin de l'exercice.

Les charges de ventes et marketing pour 2018 se sont élevées à 1 180 681 \$, comparativement à 1 119 978 \$ en 2017. Les coûts de rémunération ont diminué d'environ 129 800 \$ en raison de l'affectation du salaire d'un des dirigeants de la Société au poste Frais généraux et administratifs et de la mise à pied de deux employés du secteur Maintenance et Infrastructure au début de l'exercice. Les honoraires de consultation ont augmenté de 150 000 \$ en raison de l'embauche de nouveaux représentants des ventes aux États-Unis et en Amérique latine.

En décembre 2018, un montant de 1 073 322 \$ a été attribué au secteur Agriculture (2017 – 625 255 \$), un montant de 105 133 \$ au secteur Maintenance et Infrastructure (2017 – 472 293 \$) et un montant de 2 226 \$ n'a été attribué à aucun secteur (2017 – 22 430 \$).

Frais de recherche et développement

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2018, les frais de recherche et développement ont augmenté pour s'établir à 100 640 \$, comparativement à 84 833 \$ au cours du même trimestre de 2017. Cette augmentation est attribuable à la comptabilisation des frais de maintien en état des brevets en tant que charges et à de nombreuses demandes d'enregistrement qui ont été faites ou qui sont en cours pour Dr Marijane et Activateur de sol aux États-Unis, en Afrique et en Asie.

Les frais de recherche et développement pour 2018 se sont élevés à 370 558 \$, contre 225 731 \$ en 2017. Un montant supplémentaire de 164 260 \$ a été dépensé en 2018 pour l'enregistrement et le maintien en état de brevets. Un montant de 39 000 \$ a été engagé pour le développement des affaires et les honoraires de consultation ont diminué de 53 000 \$ en 2018 par rapport à 2017.

En décembre 2018, un montant de 320 613 \$ a été attribué au secteur Agriculture (2017 – 189 164 \$), un montant de 49 945 \$ au secteur Maintenance et Infrastructure (2017 – 36 548 \$) et un montant de 0 \$ n'a été attribué à aucun secteur (2017 – 19 \$).

Rémunération à base d'actions

En 2018, la Société a émis 4 504 000 actions, dont 2 700 000 aux membres du conseil d'administration, 301 000 aux membres de la haute direction et 1 503 000 aux employés et aux consultants (2017 – 3 000 000 d'actions émises à un consultant), et dont 3 250 000 sont acquises (2017 – 1 500 000). La valeur des options acquises en 2018 est de 711 369 \$ (2017 – 147 667 \$).

Dépréciation

L'augmentation des ventes au secteur Agriculture qui figurait dans les prévisions de 2017 ne s'est pas concrétisée. En fait, les ventes provenaient de la transaction d'acquisition de LFP Solutions en 2014 qui a mené à la comptabilisation de l'écart d'acquisition en 2014, qui a représenté moins de 15 % du total des ventes du secteur Agriculture. Au 31 décembre 2017, la Société comprend que la stratégie marketing des exercices précédents n'a pas donné le niveau de ventes prévu. La Société a révisé ses budgets de 2018 et de 2019 pour tenir compte de la nouvelle orientation stratégique de la Société avec les produits Activateur de sol et le nouveau produit microbien biologique, Dr Marijane Root Probiotic (probiotique racinaire).

Par conséquent, les prévisions de ventes ont été revues afin de tenir compte des défis antérieurs, et les prévisions des produits d'exploitation prévus ont été considérablement réévaluées.

Le test de dépréciation de l'UGT Agriculture à laquelle l'écart d'acquisition est affecté s'appuie sur la valeur d'utilité de l'UGT, déterminée selon la méthode des flux de trésorerie prévus. Le calcul s'appuie principalement sur des hypothèses, comme les flux de trésorerie futurs estimés, le taux de croissance des flux de trésorerie et le taux d'actualisation.

Les calculs du test de dépréciation de l'écart d'acquisition ont démontré que sa valeur comptable était plus élevée que sa valeur recouvrable. L'écart d'acquisition a donc subi une dépréciation d'un montant de 560 326 \$.

Même si la Société poursuit activement ses efforts de marketing dans les pays où un brevet a été obtenu, elle a pris en considération sa nouvelle orientation stratégique afin de déterminer si le coût non amorti des brevets pouvait être déprécié. Pour chaque brevet, la Société a évalué si les ventes prévues, d'après les chiffres des dernières années, étaient considérées comme suffisantes pour recouvrer les coûts résiduels. Les brevets pour les pays où la Société n'a pas d'éléments probants suffisants quant aux ventes futures ont été compromis. Par conséquent, une dépréciation de 125 701 \$ est comptabilisée à titre de charge d'exploitation.

Produits et frais financiers

Pour l'exercice 2018, les produits financiers se sont établis à 382 \$, comparativement à 664 \$ en 2017.

Les frais financiers, compte non tenu des gains et des pertes de change, pour l'exercice terminé en 2018 ont augmenté pour s'établir à 679 591 \$, comparativement à 62 038 \$ pour la même période en 2017. L'augmentation est essentiellement attribuable aux paiements d'intérêts sur les débentures convertibles et à la charge de désactualisation.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 décembre 2018, Earth Alive avait un fonds de roulement négatif de 2 439 012 \$, comparativement à 954 338 \$ au 31 décembre 2017. Le principal objectif d'Earth Alive quant à la gestion de ses ressources de financement est de s'assurer de la liquidité et de la disponibilité de fonds suffisants pour le fonds de roulement, les achats d'immobilisations ou d'autres investissements pour soutenir l'entreprise. Le fonds de roulement est négatif dû au reclassement des débentures convertibles dans la partie à court terme. Elles expirent en octobre 2019 et la plupart devraient être converties en actions. En février 2019, la Société a réalisé un placement privé et a émis 4 545 454 unités au prix de 0,22 \$ chacune, pour un total de 1 000 000 \$.

La Société envisage également diverses autres sources de financement. Les sources de financement actuelles d'Earth Alive se composent de liquidités, d'emprunts et de capital-actions. La Société pourrait devoir obtenir des capitaux supplémentaires à court terme en fonction de sa capacité à générer de la trésorerie à partir de ses activités de vente. À cet égard, il est important de noter que la Société demeure concentrée sur l'augmentation des ventes dans le but d'obtenir des flux de trésorerie positifs le plus tôt possible.

La Société a subi une perte d'exploitation de 2 877 252 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018. Les liquidités de la Société s'élevaient à 112 871 \$ et, lorsqu'elles sont ajoutées à la trésorerie nette générée par le recouvrement de créances et au règlement des passifs au 31 décembre 2018 ainsi qu'au placement privé de février 2019, elles représentent environ quatre mois des charges d'exploitation et des frais financiers, d'après les charges engagées au premier trimestre de 2018, en supposant qu'aucun produit tiré des activités ordinaires ne soit généré sur le reste de l'année.

ENGAGEMENTS

Les engagements importants de la Société comprennent son espace de bureau et d'entrepôt, comme il est décrit à la note 15 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants – La Société considère que ses administrateurs et les membres de la direction font partie de ses principaux dirigeants. Pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2018, la rémunération de ces principaux dirigeants, composée de salaires et d'avantages sociaux, de commissions de vente, d'honoraires de consultation, d'intérêt gagné sur les débentures convertibles et de la rémunération à base d'actions, se présente comme suit :

	Trimestre terminé le 31 décembre		Exercice terminé le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Salaires et avantages sociaux	105,406	64,403	293,624	458,703
Commissions de vente	-	(2,310)	-	16,572
Honoraires de consultation ¹⁾	85,069	43,647	324,148	178,763
Intérêts sur les débentures convertibles ²⁾	56,639	16,644	149,757	16,644
Rémunération à base d'actions	257,258	-	536,108	11 433
Développement en affaires	38,771	-	38,771	-
Total	543,143	122,384	1,342,408	682,115

(1) Les honoraires de consultation d'un administrateur et d'un dirigeant de la Société sont versés à une société de gestion distincte contrôlée par l'administrateur et le dirigeant.

(2) Au 31 décembre 2018, un montant d'intérêt sur les débentures convertibles de 149 757 \$ (2017 – 16 644 \$) doit être versé à une entité dont le principal dirigeant est un administrateur.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La hiérarchie des justes valeurs classe en trois niveaux les intrants des techniques d'évaluation de la juste valeur. Elle accorde la priorité la plus élevée aux prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données de niveau 1) et la priorité la plus faible aux données non observables (données de niveau 3).

- Les données de niveau 1 sont des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Les données de niveau 2 sont des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement soit indirectement, comme celles qui sont établies à partir de prix.
- Les données de niveau 3 sont des données qui ne sont pas observables sur le marché.

Il n'y a eu aucun transfert vers le ou à partir du niveau 3 au cours de l'année.

a) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances à recevoir et les comptes fournisseurs, les montants à recevoir de l'actionnaire et la contrepartie d'achat à payer en espèces. La Société a établi que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme avoisine leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers (classés au niveau 1).

Les débentures convertibles ont été initialement évaluées à la juste valeur, comme il est décrit à la note 12 (classées au niveau 2).

b) Facteurs de risque financier

La Société est exposée à un certain nombre de risques à divers degrés découlant de ses instruments financiers. L'étroite participation de la direction aux opérations permet d'identifier les risques et les écarts par rapport aux attentes. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

- (i) *Risque de liquidité* – Le risque de liquidité correspond au risque que la Société éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Depuis sa création, la Société a financé ses besoins de trésorerie principalement au moyen d'émissions de titres et d'emprunts à court terme. La Société contrôle le risque de liquidité en gérant le fonds de roulement, les flux de trésorerie, la disponibilité et l'obtention du financement. La capacité de la Société d'exécuter tous ses plans stratégiques futurs dépend de l'obtention de financement supplémentaire ou de l'exécution d'autres options stratégiques, mais rien ne garantit que la Société atteigne ces objectifs.
- (ii) *Risque de taux d'intérêt* – Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs qu'on prévoit tirer des instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant des fluctuations des taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie qui génèrent de l'intérêt aux taux du marché, ainsi que sur les prêts et les contrats de location qui fluctuent en fonction des taux d'intérêt. Des variations défavorables des taux d'intérêt applicables pourraient entraîner une augmentation de la charge d'intérêts.
La Société n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. La Société gère son risque de taux d'intérêt en maximisant les produits d'intérêts générés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités nécessaires à la conduite de ses activités quotidiennes. D'après les expositions nettes au 31 décembre 2018 et en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une appréciation ou une détérioration de 1 % du taux d'intérêt n'entraînerait aucune diminution/augmentation importante de la perte nette de la Société pour l'exercice terminé à cette date.
- (iii) *Risque de crédit* – Le risque de crédit s'entend du risque de perte financière que pourrait subir la Société si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne remplit pas ses obligations contractuelles. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à des concentrations importantes de risque de crédit sont principalement la trésorerie et les créances. Les politiques d'investissement de la Société visent à atténuer la possibilité de détérioration du capital, à améliorer la capacité de la Société de répondre à ses besoins de liquidités et à offrir des rendements élevés dans le cadre de ces paramètres. La Société gère son risque sur les créances en demandant des dépôts ou des paiements anticipés avant d'expédier les commandes les plus importantes.
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, 43,51 % des produits provenaient de trois clients (2017 – deux clients; 44,1 %), soit 73,2 % (2017 – 57,4 %) des créances à recevoir.
- (iv) *Risque de change* – Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un engagement financier, d'un actif ou d'un passif comptabilisé fluctue en raison des variations des taux de change. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, mais elle est exposée au risque de change découlant principalement de la trésorerie, des créances à recevoir et des fournisseurs libellés en dollars américains. Le dollar américain est la seule monnaie à laquelle la Société

a une exposition importante avec des actifs monétaires nets libellés en dollars américains s'élevant à 217 678 \$. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de change.

Au 31 décembre 2018, l'incidence sur la perte après impôt d'un affaiblissement/renforcement de 1 % du dollar canadien, toutes les autres variables demeurant constantes, sur la réévaluation de l'actif et du passif monétaires de la Société n'entraînerait aucune diminution/augmentation importante de l'actif et du passif monétaire de la Société.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente les principales informations financières non auditées de la Société pour les huit derniers trimestres :

En dollars	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017
Produits	350 321	306 891	321 345	453 730	158 203	92 014	65 588	133 303
Marge brute	79 592	63 424	69 272	217 996	62 208	3 580	3 800	19 370
Charges d'exploitation	914 510	1 061 009	627 777	704 240	1 320 669	650 770	661 407	626 592
Frais (produits) financiers	217 763	180 385	160 364	121 275	60 568	31 040	909	11 970
Perte globale	(1 052 164)	(1 133 153)	(718 869)	(607 519)	(1 205 099)	(677 302)	(657 588)	(612 830)

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'information est fournie dans la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 pour une description détaillée de l'information concernant les principaux jugements, les estimations et les hypothèses de la Société qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

L'information est fournie à la note 4 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

CONTRÔLES INTERNES

Il incombe à la direction de veiller à ce que des processus soient en place pour lui fournir suffisamment de connaissances afin de confirmer que les informations fournies donnent une image fidèle sans aucune information fausse ou trompeuse importante. Les lecteurs doivent savoir que les limites inhérentes à la capacité d'un émetteur émergent de concevoir et de mettre en œuvre de manière rentable des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109, peuvent entraîner des risques supplémentaires pour la qualité, la fiabilité, la transparence et le respect des délais de dépôt des rapports intermédiaires et des rapports prévus en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

FACTEURS DE RISQUES D'EXPLOITATION

Tous les premiers efforts de commercialisation comportent des risques inhérents liés à la capacité de la direction de lancer ses produits sur le marché assez rapidement et en grande quantité. À ce jour, Earth Alive ne génère pas de bénéfice net, et ses flux de trésorerie d'exploitation sont négatifs. Notre capacité à poursuivre notre exploitation et à exécuter tous nos plans stratégiques futurs dépend de l'obtention de financement supplémentaire ou de l'exécution d'autres options stratégiques, mais rien ne garantit que la Société atteindra ces objectifs. Rien ne garantit que nous réussirons à réunir des capitaux d'investissement supplémentaires, à réaliser des actifs ou à dégager des produits qui nous permettent de générer suffisamment de flux de trésorerie et de poursuivre nos activités sur une base de continuité d'exploitation. Par conséquent, il existe un risque important quant à notre capacité de poursuivre notre exploitation.

Jusqu'à présent, Earth Alive a recours à des sources externes de capitaux propres et d'emprunts pour financer ses activités. Notre capacité de poursuivre nos activités dépendra de l'efficacité de la direction pour réussir l'exécution de son plan d'affaires et obtenir le financement additionnel nécessaire jusqu'à ce que nous atteignons la rentabilité et que nous générions des flux de trésorerie d'exploitation positifs.

Earth Alive est exposée à des risques, à des événements et à des incertitudes, soit des « **facteurs de risque** », inhérents à son statut de société ayant des projets en phase de recherche et de développement. Ces facteurs de risque pourraient faire en sorte que l'information financière présentée ne soit pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation ou de la situation financière des périodes futures. La direction d'EARTH ALIVE ne peut pas prédire tous les facteurs de risque ni en évaluer l'incidence, le cas échéant, sur ses activités ni la mesure dans laquelle un facteur ou une combinaison de facteurs pourrait faire en sorte que les résultats ou la situation financière futurs diffèrent sensiblement de ceux avancés dans les déclarations prospectives. Par conséquent, il ne faut pas se fier à l'information financière historique ni aux déclarations prospectives pour prédire les résultats futurs.

Les sociétés de développement sont confrontées à beaucoup de risques variés, dont bon nombre sont les mêmes risques sectoriels courus par les sociétés œuvrant dans le domaine de la commercialisation de produits de biotechnologie. Bien qu'Earth Alive s'efforce de gérer ces risques dans la mesure du possible, la gestion des risques ne peut pas les éliminer entièrement. Les **facteurs de risque particuliers** suivants sont ceux que la direction de la Société juge les plus importants dans le contexte de ses activités.

Capitalisation et viabilité commerciale

En décembre 2018, Earth Alive affiche des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs, et ce sera le cas jusqu'à ce que ses ventes augmentent. À l'heure actuelle, Earth Alive ne dispose pas de fonds suffisants pour développer pleinement ses activités et pourrait avoir besoin de financement par emprunt supplémentaire ou d'autres investissements de capital pour mettre intégralement en œuvre ses plans d'affaires. Earth Alive ne peut garantir qu'elle obtiendra le financement supplémentaire dont elle pourrait avoir besoin pour mener à bien toutes les activités proposées. Bien que la Société ait réussi par le passé à obtenir du financement par la vente de titres, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'obtenir le financement adéquat à l'avenir ni que les modalités qui lui seront offertes seront avantageuses. L'incapacité d'obtenir du financement supplémentaire pourrait retarder ou interrompre pour une période indéterminée la mise en œuvre du plan d'affaires de la Société.

Société au stade du développement

Les antécédents d'Earth Alive, qui pourraient permettre d'évaluer ses perspectives et son rendement futur, sont limités. Earth Alive a des antécédents d'exploitation limités et n'a jamais dégagé des bénéfices, et rien ne garantit qu'elle parviendra à être rentable. Les activités proposées d'Earth Alive sont exposées à tous les risques commerciaux courus par les nouvelles sociétés, y compris la sous-capitalisation, les manques de capitaux, les limites liées au personnel, aux ressources financières et à d'autres ressources, ainsi que l'insuffisance des produits tirés des activités d'exploitation. Il faut évaluer la probabilité de succès d'Earth Alive en tenant compte des problèmes, des dépenses, des difficultés, des complications et des retards qui surviennent fréquemment dans le cadre de l'expansion d'une société et qui sont liés à l'exploitation d'une société au sein d'un secteur concurrentiel et au rendement de ses clients. Il est possible qu'Earth Alive continue de subir des pertes à l'avenir. Si Earth Alive ne peut pas générer des produits ou des bénéfices, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de réaliser des rendements sur leur investissement ou pourraient le perdre.

Incapacité de gérer la croissance potentielle des activités

La croissance potentielle d'Earth Alive pourrait solliciter considérablement son personnel, sa direction et ses ressources financières. Rien ne garantit que son personnel, ses systèmes, ses procédures et ses contrôles actuels ou proposés suffiront à soutenir ses activités futures. Rien ne garantit non plus qu'EACT pourra former, fidéliser, motiver et gérer le personnel nécessaire ni que sa direction sera en mesure de repérer, de gérer et d'exploiter les relations stratégiques existantes et potentielles et les occasions au sein du marché. Si Earth Alive n'est pas en mesure de gérer efficacement toute croissance future, ses activités et sa situation financière pourraient en souffrir.

Membres clés du personnel

Le succès d'Earth Alive dépend, en partie, de sa capacité à attirer et à fidéliser du personnel scientifique, technique, de gestion et d'exploitation clé, y compris des consultants et des membres de son conseil d'administration. Earth Alive doit acquérir une expertise suffisante et embaucher des employés qualifiés ou retenir les services de consultants dans des domaines comme la recherche et le développement et le marketing afin de mener à bien son plan d'affaires. Il est possible qu'Earth Alive ne soit pas en mesure d'attirer et de fidéliser du personnel qualifié ou d'acquérir l'expertise nécessaire dans ces domaines. Si Earth Alive ne parvient pas à attirer et à fidéliser du personnel clé, elle pourrait ne pas être en mesure d'exécuter son plan d'affaires ou voir ses activités en souffrir.

Obstacles à la production commerciale – Matières premières

Pour atteindre ses objectifs de vente pour les années à venir, Earth Alive aura besoin d'une quantité importante de matières premières pour produire ses diverses formulations de produits. Des variations des prix des marchandises à plusieurs échelons de la chaîne de production d'Earth Alive pourraient avoir une incidence sur sa capacité à répondre à la demande de produits sur plusieurs marchés mondiaux. En outre, comme une grande partie des matières premières requises sont payées en dollars américains, les marges brutes peuvent fluctuer selon le taux de change en vigueur au moment de l'achat. Même si Earth Alive a mis en place des installations de fabrication et de transformation en fonction de sa capacité à obtenir en temps opportun un approvisionnement suffisant en matières premières, elle compte sur un nombre limité de fournisseurs tiers pour une partie des matières premières. Malgré nos efforts pour réduire les risques, dans le cas de certaines des matières premières spécialisées, il est difficile pour nous de trouver deux fournisseurs ou plus qui peuvent nous les fournir. Si l'un de nos fournisseurs n'est pas en mesure de respecter ses obligations aux termes de nos contrats d'approvisionnement actuels ou futurs en raison de facteurs comme des retards, des quantités insuffisantes dans sa chaîne d'approvisionnement ou des augmentations de prix des matières premières qu'il nous fournit, ou si l'un de nos principaux contrats d'approvisionnement est résilié plus tôt que prévu, nous pourrions être obligés de reporter les dates de livraison de nos produits ou d'acheter des matières premières sur le marché libre ou auprès d'autres fournisseurs, et rien ne garantit que nous pourrions faire ces achats ou les faire à des prix ou à des niveaux de qualité qui nous permettraient de demeurer concurrentiels ou de livrer nos produits comme prévu. Nos activités pourraient également être touchées par des hausses soudaines des prix des matières premières et nous pourrions ne pas être en mesure d'ajuster nos prix. Nous aurions alors à répercuter l'augmentation des coûts sur nos clients. De plus, des catastrophes naturelles, des accidents, des faillites de clients et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur nos fournisseurs, y compris des restrictions imprévues en matière d'approvisionnement ou une augmentation des coûts des principales matières premières, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités. L'un ou l'ensemble de ces événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation.

Dépendance envers des partenaires collaborateurs

Même si elle fait preuve d'autonomie pour la commercialisation de certains de ses produits, Earth Alive a conclu, et pourrait conclure à l'avenir, diverses ententes avec des sociétés et des universités, des donneurs de licence, des titulaires de licence et d'autres collaborateurs pour la recherche, le développement, les essais, la fabrication, le marketing, la commercialisation et la distribution de ses produits. À ce jour, la Société a travaillé avec différents collaborateurs, que ce soit pour la recherche et le développement, la fabrication, le marketing, la distribution ou le mélange. La Société pourrait conclure d'autres ententes de partenariat avec des sociétés pour mettre au point et commercialiser des produits et des services d'essai. Toutefois, rien ne garantit que la société sera en mesure d'établir de telles ententes de collaboration supplémentaires à des conditions favorables, le cas échéant, ni que les ententes actuelles ou futures seront fructueuses. Les activités de la Société pourraient alors en souffrir.

Concurrence

Si Earth Alive ne parvient pas à concurrencer efficacement des sociétés plus importantes, solidement implantées et disposant de plus de ressources, ses activités pourraient en souffrir. Les autres acteurs du marché d'Earth Alive, qui sont des sociétés mondiales plus importantes et solidement implantées, rendent la concurrence féroce. Les facteurs qui ont une incidence sur la concurrence incluent les ressources financières, les capacités de recherche et de développement, et l'expertise et les ressources en matière de fabrication et de marché. On s'attend à ce que les concurrents soient aussi d'importantes sociétés spécialisées dans les domaines de la chimie et de la biotechnologie. Bon nombre de ces sociétés disposent de ressources financières, techniques et de marketing qui sont supérieures à celles d'Earth Alive. Il est possible que, par elles-mêmes ou par l'intermédiaire de coentreprises, ces sociétés commercialisent des produits qui pourraient entrer directement ou indirectement en concurrence avec ceux d'Earth Alive. En outre, Earth Alive pourrait ne pas être au courant de technologies actuelles, ou de technologies qui pourraient être mises au point à l'avenir, susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur son avantage technique et concurrentiel perçu.

Responsabilité liée au produit

La mise en marché de l'un ou l'autre des produits actuels ou futurs d'Earth Alive pourrait l'exposer à des réclamations en responsabilité civile découlant de l'utilisation de ce produit. Earth Alive ne peut pas garantir que son assurance responsabilité civile, actuelle ou future, ainsi que les droits d'indemnisation aux termes de contrats de licence et d'autres ententes de collaboration éventuelle, suffiront à la protéger contre toute réclamation et responsabilité en résultant. À mesure que les activités d'Earth Alive connaissent de l'expansion, il est possible que la Société ne soit pas en mesure d'obtenir une assurance supplémentaire selon des modalités commerciales raisonnables. Si Earth Alive faisait l'objet de poursuites en responsabilité du fait des produits, il se pourrait que son assurance soit insuffisante pour couvrir les dommages éventuels. Par conséquent, si une réclamation en responsabilité liée au produit ou un rappel de produits dépasse les montants d'assurance, la situation financière et la réputation d'Earth Alive pourraient en souffrir.

Réglementation gouvernementale

Si Earth Alive n'est pas en mesure de se conformer aux réglementations gouvernementales actuelles ou futures concernant ses produits et ses activités de production, elle pourrait être forcée d'interrompre la production de produits actuels ou futurs. Earth Alive est assujettie aux lois et règlements fédéraux, étatiques, provinciaux, locaux et étrangers régissant ses produits et activités de production. Chaque produit élaboré, fabriqué, mis en marché ou concédé en licence présente des problèmes et des risques liés à la réglementation qui sont uniques. Les problèmes et les risques dépendent du type de produit, de ses utilisations et de la méthode de fabrication. Pour les produits utilisés dans l'alimentation humaine, Earth Alive est tenue de respecter les exigences publiées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la Food and Drug Administration des États-Unis, les normes ISO requises en Europe et toute autre norme applicable. Si elle n'est pas en mesure de se conformer à ces pratiques et procédures, Earth Alive pourrait être incapable de procéder à la fabrication de ses produits actuels ou futurs.

Aucune garantie de protection pour les brevets, les droits de propriété ou les secrets commerciaux

Earth Alive s'appuie sur des brevets et des secrets commerciaux, qu'elle a mis au point, concédés en licence ou acquis, ou qu'elle pourrait élaborer à l'avenir, pour protéger sa technologie et ses processus exclusifs et maintenir sa position concurrentielle. Rien ne garantit que les obligations de confidentialité seront respectées ni que d'autres sociétés ne mettront pas au point de façon indépendante une technologie similaire ou supérieure. La protection de la technologie exclusive au moyen de brevets ou de déclarations liées au statut de secret commercial a fait l'objet d'un nombre croissant de réclamations et de litiges de la part de diverses sociétés, à la fois pour protéger les droits de propriété et pour des raisons de concurrence, même lorsque les prétentions ne sont pas fondées. Les poursuites intentées en lien avec les droits de propriété ou la défense de ces poursuites sont coûteuses et leur issue est incertaine étant donné l'ambiguïté et l'évolution rapide des principes de droit dans ce domaine. Earth Alive, à l'instar d'autres sociétés, peut également faire l'objet de réclamations de la part d'autres parties concernant l'utilisation d'informations et de données technologiques, qui peuvent être considérées comme exclusives à d'autres.

Données sur les titres en circulation

Le tableau suivant présente les titres en circulation de la Société :

	Au 31 décembre 2018	Au 30 avril 2019
Actions ordinaires	114 700 408	120 545 863
Options d'achat d'actions	10 744 000	9 154 000
Bons de souscription	12 291 484	16 836 938
Options du placeur pour compte	6 000	6 000

Arrangements hors bilan

Au 31 décembre 2018, la Société n'avait pas d'arrangements hors bilan.

Autres renseignements

D'autres renseignements sur la Société sont accessibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport sont exposées à divers risques et incertitudes, dont la plupart sont difficiles à prévoir et sont généralement indépendants de la volonté d'Earth Alive. Si ces risques et incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux attendus, estimés ou prévus dans le présent rapport. Les déclarations prospectives dans le présent document ne constituent pas une prévision d'événements ou de circonstances futurs, et ces événements ou circonstances futurs pourraient ne pas se produire. Compte tenu de ces incertitudes, les utilisateurs de l'information incluse dans le présent document, y compris les investisseurs et les investisseurs potentiels, sont mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives.

Attestation

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le comité d'audit et le conseil d'administration de la Société.

(s) Liette Nadon, directrice financière par intérim

Le 30 avril 2019